



# LEVÉE DE L'AVIS D'ÉBULLITION

La municipalité de Chute-aux-Outardes tient à aviser la population que l'avis d'ébullition qui était en vigueur est maintenant levée.

La situation est revenue à la normale. Vous pouvez donc consommer l'eau sans la faire bouillir.

Nous nous excusons pour ce contretemps.

Service des travaux publics  
2023-01-04